



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	36 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : 6 décembre 2022

Date d'affichage : 6 décembre 2022

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022

L'on deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Artonne.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Didier CHASSAIN, Luc CHAPUT, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERÉ, Claude RAYNAUD, Jérôme TARAGNAT, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Vonessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY, Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT, Catherine CUZIN a donné pouvoir à Carmen FUENTES, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD.

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON.

Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Dominique TIXIER.

Secrétaire de séance : Stéphane HOUSSIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2022-157 : SPORT – LANCEMENT D'UNE ETUDE COMPLEMENTAIRE PREALABLE A
L'AMENAGEMENT D'UNE PISCINE COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Le 13 juillet 2021, le conseil communautaire approuvait le lancement d'une étude de faisabilité pour une piscine communautaire.

L'étude a été réalisée par le bureau d'études H₂O. Les premières conclusions ont été apportées en octobre 2021 et le conseil communautaire, le 16 novembre 2021, a décidé de poursuivre les études dans l'optique d'une création de piscine communautaire sur le territoire de Plaine Limagne.

L'un des points cruciaux pour la gestion d'une piscine est la maîtrise des coûts de fonctionnement, et notamment énergétiques, dans un contexte de hausse très forte des prix de l'énergie.

Afin de disposer d'une information sur la faisabilité d'un équipement sobre en énergie, il est proposé de lancer une étude complémentaire spécifique au volet énergétique d'une piscine.

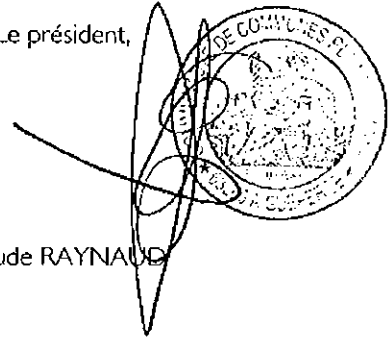
→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des voix exprimées (6 abstentions) de lancer une étude complémentaire spécifique au volet énergétique d'une piscine.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le président,



Claude RAYNAUD

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 19/12/2022

Le président,

